

trie de la pulpe et du papier, laquelle, en raison de son essor rapide et du volume colossal d'énergie qu'elle utilise, est plutôt de nature à favoriser l'entreprise privée. Un autre facteur est que le Québec est resté traditionnellement conservateur dans l'étatisation des utilités publiques. De fait, cette province est le château fort de l'entreprise privée dans ce domaine et d'importantes corporations comme la Beauharnois, la Montreal Light, Heat and Power, la Shawinigan et la Southern Canada Power y poursuivent de vastes opérations. Le développement de l'énergie électrique au Nouveau-Brunswick est également étroitement associé à l'industrie de la pulpe et du papier et les compagnies commerciales y contrôlent encore une grande partie de l'électricité, bien que la Commission de l'Énergie Électrique du Nouveau-Brunswick, établie en 1920, ait organisé depuis lors des services publics semblables à ceux de l'Ontario et qui fournissent l'hydroélectricité aussi bien que l'énergie thermique. En Saskatchewan et aussi dans une bonne proportion en Nouvelle-Ecosse, la houille et le gaz restent les principales sources d'énergie employées à la génération de l'électricité. Les captations hydrauliques sont rares et le combustible abonde dans ces régions. La Nouvelle-Ecosse, la Saskatchewan et le Manitoba ont établi des commissions hydroélectriques semblables à celle de l'Ontario.

En Colombie Britannique, la population est concentrée dans le delta du fleuve Fraser et autour de Victoria. Comme ces régions de colonisation ont grandi en même temps que de petites villes éparses exploitant des industries minières, de sciage et de pulpe et papier, l'énergie hydroélectrique leur est fournie par des corporations privées et aussi, dans une certaine mesure, par de plus petites corporations d'utilités publiques (voir pp. 392-395).

Le tableau 11 donne, par province, les statistiques des usines centrales électriques municipales ou publiques en 1938. Le tableau 17 à la page 393 donne les statistiques comparées des usines commerciales.

11.—Statistiques des usines centrales électriques au Canada, par province, 1938.

Province.	Usines.	Usagers.	Energie produite.	Outillage de production.	
				Roues et turbines hydrauliques.	Total.
	nombre.	nombre.	'000 kWh	h. p.	h. p.
Ile du Prince-Edouard.....	2	1,224	1,080	Nil	1,235
Nouvelle-Ecosse.....	27	26,049	233,269	80,205	83,592
Nouveau-Brunswick.....	4	27,226	59,508	12,860	29,240
Québec.....	15	38,980	67,233	30,235	32,755
Ontario.....	74	731,409	5,511,196	1,724,139	1,725,339
Manitoba.....	13	69,542	583,827	155,000	158,314
Saskatchewan.....	31	41,149	106,410	Nil	84,503
Alberta.....	9	59,424	88,593	960	51,440
Colombie Britannique et Yukon.....	8	19,112	14,710	9,770	10,375
Totaux.....	183	1,014,115	6,665,826	2,013,169	2,176,793

En raison de l'absence de détermination des prix en marché libre et de réglementation des services dans une industrie qui exerce un demi-monopole, on a tenté dans la plupart des provinces de réglementer les services électriques. Les commissions diverses, leur réglementation générale et leurs attributions sont ici étudiées, par province.

Nouvelle-Ecosse.—La première législation relative à l'utilisation des forces hydrauliques en Nouvelle-Ecosse date de 1909. Elle s'intitule "Une loi pour aider